

Sur le démonstratif de notoriété en ancien français

Georges Kleiber

Volume 19, numéro 1, 1990

Syntaxe historique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602663ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602663ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Kleiber, G. (1990). Sur le démonstratif de notoriété en ancien français. *Revue québécoise de linguistique*, 19(1), 11–32. <https://doi.org/10.7202/602663ar>

Résumé de l'article

Cet article apporte une nouvelle réponse au problème bien connu que pose l'emploi du démonstratif dit de notoriété (ou démonstratif épique) en ancien français. L'opposition appariement référentiel contigu saturé (*cist*) / appariement référentiel contigu non saturé (*cil*) nous permet d'expliquer les cinq caractéristiques suivantes, qui déterminent cet emploi :

- le caractère énigmatique du démonstratif;
- la restriction du site d'apparition à des topoi;
- la nature générique du référent dénoté par le SN démonstratif;
- le nombre pluriel du SN démonstratif;
- >l'emploi quasi exclusif de la forme *cil*.

SUR LE DÉMONSTRATIF DE NOTORIÉTÉ EN ANCIEN FRANÇAIS*

Georges Kleiber

Le but de ce travail est d'essayer de résoudre l'énigme que pose l'emploi de l'adjectif démonstratif dans des énoncés comme (1) et (2):

- (1) Ce fu en mai el novel tens d'esté;
Florissent bois et verdissent *cil* pré,
Ces douces eves retraient en canel,
Cil oisel chantent doucement et soëf.

(Prise d'Orange, 39-42)

- (2) Marsilie vient par mi une valee
Od sa grant ost que il out asemblee.
.XX. escheles ad li reis anumbrees.
Luisent *cil* elme as perres d'or gemmees,
E *cil* escuz e cez bronies sasfrees:

(Chanson de Roland, 1449-1453)

L'emploi est bien connu. Certains parlent de démonstratif de *notoriété* (P. Ménard, 1973), d'autres de démonstratif *épique* (K. Togeby 1974, C. Marchello-Nizia 1979), d'autres encore de démonstratif *absolu* (P. Guiraud, 1967). Tous tombent d'accord, comme le souligne M. Wilmet (1979), pour lui attribuer, à la suite de L. Foulet (1961), le même effet de sens, à savoir une représentation de personnes ou de choses «conformes à un type ou à un modèle connu» (L. Foulet 1961, p.246):

- «il sert à présenter la notion du substantif comme bien connu, notoire, quasi constante dans le genre de situation évoqué» (G. Moignet, 1973:113)

* Ce texte a fait l'objet d'une lecture au Colloque de Nice (14-21 sept. 1986) sur l'ancien français et la latinité tardive.

- «The use of *cil* as a noun marker indicating that the noun is well known, expected in that type of situation» (G.J. Mc Cool, 1981:59)
- «il renvoie, on le sait, à ces *topoi*, à ces étapes obligées des oeuvres littéraires, que sont devenues les descriptions du printemps, des combats, du cortège; ...» (C. Marchello-Nizia, 1985:29)

Tous s'accordent aussi pour y voir un emploi «curieux» (L. Foulet, 1961), *auffällig* (S. Heinz, 1982), typique de l'ancien français (XIIe-XIIIe siècles) qui tranche avec les usages habituels du démonstratif. Rares sont par contre ceux qui, comme le note encore M. Wilmet (1979 et 1986), ont essayé d'apporter une réponse linguistique au problème qu'il soulève.

Il mérite pourtant une attention toute particulière. Il pose en effet de sérieuses difficultés, non seulement aux conceptions classiques du démonstratif en ancien français, mais aussi aux thèses sur le démonstratif en général. Notre examen se fera en trois étapes. La première constituera une identification de cet emploi démonstratif avec, corollairement, la mise en relief des interrogations qu'il suscite. La seconde portera sur les solutions antérieures et, plus spécialement, sur le traitement le plus complet et le plus détaillé, celui de M. Wilmet (1979 et 1986). Dans la troisième enfin, nous apporterons notre propre réponse en termes d'appariement référentiel contigu non saturé: elle permettra de rendre compte de façon satisfaisante des cinq traits caractéristiques de la tournure mis en relief dans la première partie.

1. Identification

Il n'est pas inutile de revenir sur la description de la tournure elle-même, pour deux raisons. Tous les traits constitutifs n'en ont pas été dégagés et il règne, d'autre part, une certaine confusion dans les exemples recensés comme démonstratifs de notoriété. La mise en relief des cinq traits qui, ensemble, nous paraissent former la spécificité de cet emploi permettra de régler le sort des cas litigieux.

Le premier trait remarquable que présente le tour réside dans le caractère énigmatique de l'emploi du démonstratif. Comme l'ont observé bon nombre de commentateurs (P. Guiraud, G. Moignet, M. Wilmet et C. Marchello-Nizia), le «curieux» dans le démonstratif «épique» de (1) et (2) est qu'il ne s'agit:

(i) ni d'un démonstratif anaphorique comme dans (3) ou (4):

- (3) Li rois a ses chevaliers dist
 qu'il voloit le blanc cerf chacier...
 «Sire, fet il, de *ceste* chace
 n'avroiz vos ja ne gré ne grace»

(Erec et Enide, 36-42)

- (4) Quant la chapele fu beneeite a Ais, (...)
Cel jor i ot bien dis et uit evesques, ...

(Le Couronnement de Louis, 27 et 39)

(ii) ni d'un emploi cataphorique comme dans (5) ou (6):

- (5) *ces* trois choses vos failent: charitez, abstinence, veritez

(La queste del Saint Graal, 160, 25-26)

- (6) Por *cel* apostre qu'en quiert en Noiron pré...

(Le charroi de Nîmes, 279)

(iii) ni d'un emploi ostensif comme dans (7) ou (8):

- (7) Sire Bruns, prenez *ceste* estole,
 et vos, Sire Bruianz li tors,
 recommandez l'ame dou cors;
 La jus an mi *cele* costure...

(Le roman de Renart, 404-407)

- (8) Or tien, fet il, *cest* mantel gris

(Guillaume de Dole, 723)

(iv) ni d'un emploi non gestuel non diaphorique tels que ceux de (9) ou (10):

- (9) Tuit dient: «Ja ne passera
cist jorz, se vos feites que sage, ...»

(Le chevalier au lion, 2134-35)

(*cist jorz* = le jour où est prononcée l'occurrence de *cist jorz*)

- (10) Mout avomes fet lonc sejour
 por vos atendre en *cest* chastel

(Guillaume de Dole, 1504-05)

(*cest chatel* = le château où est prononcée l'occurrence de *cest chatel*)

(v) ni d'un emploi *de re* (dans le sens de pensée indexicale) (voir G. Kleiber, 1986) dans une situation de perception directe (réelle ou simulée) comme celle de (11):

- (11) Quant je considere ces testes
entassees en ces charniers, ...
(Testament de Villon 1744-45 (cité par M. Wilmet (1979:2) comme démonstratif «dédicatif»)

Au lieu d'un démonstratif, on attendrait en effet plutôt, dans un site comme (1)-(2), l'article défini (fait habituellement signalé) ou l'article zéro (M. Wilmet, 1979 et 1986). La question qui vient tout naturellement aux lèvres est celle de la justification de l'emploi d'un démonstratif dans une situation qui réclame apparemment un autre déterminant. Comment expliquer cet emploi «absolu», différent de tous les autres usages démonstratifs? S'agit-il encore d'un authentique démonstratif ou non? Et si oui, comment cet emploi se rattache-t-il aux autres emplois démonstratifs? Cette interrogation, on le notera, est indépendante à ce niveau du choix du démonstratif utilisé. Expliquer ici l'emploi de *cil* en recourant à la thèse de l'éloignement ne dispense pas, comme nous le verrons, de rendre raison de la valeur démonstrative elle-même de *cil*.

La mise à jour du caractère a-typique de l'emploi démonstratif permet d'écartier bon nombre d'emplois qui, s'ils partagent, on le verra, des traits communs avec le tour épique, s'en séparent néanmoins sur ce point décisif de la valeur démonstrative. Il en va ainsi d'emplois comme (12), classés par P. Ménard (1973) comme démonstratifs de notoriété, mais qui, ainsi que le signale M. Wilmet (1979:4), relèvent d'une fonction anaphorique et se différencient donc, sur ce point décisif, des démonstratifs épiques de (1)-(2):

- (12) Nymes, *cele bone cité*
Oreng, *cele cité cremue*
(Charroi de Nîmes)

On éliminera pour les mêmes raisons les occurrences de *cel(h)ost* (700 et 738), *cele gent paienur* (1019 et 2694) et *cele gent barbee* (3317) de la *Chanson de Roland*, retenus par M. Wilmet (1986:168) comme démonstratifs de notoriété, car à chaque fois une explication du démonstratif en termes anaphoriques est disponible. Ainsi les usages de *cel ost* des vers 700 et 738:

Par mi *cel* ost funt mil grailles suner. (700)

Par mi *cel* host...

Li empereres mult fierement chevalchet. (738-39)

servent à renvoyer à l'armée de Charlemagne introduite dans le contexte antérieur et présente tout au long du texte à l'esprit du lecteur. Qu'il faille expliquer malgré tout l'effet de sens particulier entraîné par le choix de la forme *cil* est un fait qui n'est pas niable, mais l'important à ce niveau est de voir qu'un démonstratif n'apparaît pas déplacé, même si un article défini peut sembler plus naturel. C'est peut-être encore plus évident avec les occurrences de *cele gent paienur* (1019 et 2694), dans la mesure où elles sont précédées d'une évocation explicite des «païens».

L'existence d'une relation cataphorique entraîne également l'exclusion de certains emplois démonstratifs donnés comme démonstratifs de notoriété. On ne retiendra ainsi pas l'occurrence de *ces dilicieux roiaumes de Cecille et d'Aragon* du *Jehan de Saintré*:

Encores, ma dame, vous dy je plus. Quant ces chevaliers ou escuiers vont faire leurs armes et ont prins congié du roy, se il fait froit ilz s'en vont a ces pales d'Allemaïne, se rigollent avec ces fillectes tout l'iver, et s'il fait chault ilz s'en vont en *ces dilicieux roiaumes de Cecille et d'Aragon* a ces bons vins et a ces bonnes viandes, a ces fontaines et bons fruis et a ces tres beaux jardins, et tout l'esté repaistre leurs yeulz de ces tresbelles dames ...

(Jehan de Saintré, 277-278)

proposée par M. Wilmet (1986:167) et C. Marchello-Nizia (1979), même si elle est effectivement entourée d'authentiques démonstratifs de notoriété¹.

Contrairement à ce que note M. Wilmet (1986:167), l'accumulation des adjectifs démonstratifs dans le même développement romanesque ne nous semble pas un gage suffisant pour rallier cet emploi aux emplois dits «épiques». Il est vrai qu'une interprétation «purement cataphorique» ne suffit pas, mais ceci est une conséquence directe de l'usage de *cil*. On remarquera à cet égard le même phénomène d'incomplétude dans les exemples anaphoriques tels que ceux de (12) (*Nymes, cele bone cité*). Ce n'est pas une raison pour identifier totalement ce type d'emploi à notre emploi démonstratif «absolu». On n'en voudra pour preuve que la

1. Le cas de *ces pales d'Allemaïne* est différent, car le SN fonctionne avec une valeur générique et ne livre donc pas un référent spécifique comme dans le cas de *ces dilicieux roiaumes de Cecille et d'Aragon*. Il est de ce fait disponible pour une saisie démonstrative «absolue».

possibilité de trouver ce type d'usage démonstratif, aussi bien anaphorique que cataphorique, en français moderne (cf. *Paris, cette ville magnifique; Cette ville de Paris*), alors que le correspondant du démonstratif épique de l'ancien français n'existe pas.

Se rattachent à ces emplois cataphoriques l'occurrence de *cel'ewe de Sebre* (Chanson de Roland, 2758) et celle de *Cel apostre qu'en quiert en Noiron pré*, déjà présentée ci-dessus sous (6), que l'on pourrait aussi – M. Wilmet le fait pour la première – confondre avec les démonstratifs de notoriété, étant donné l'incomplétude interprétative postulée par *cil*.

Il faut encore écarter avec M. Wilmet (1979:2) les démonstratifs «déictiques» (*ou de re*) qui ocurrent à la suite des verbes de perception:

Les escheles Charlun li ad mustrees:
 «Veez l'orgoil de France la loee!
 Mult fierement chevalchet li emperere.
 Il est darere od *cele* gent barbee:

(Chanson de Roland, 3314-3317)

Notre premier critère d'identification a pour conséquence, on le voit, une sensible clarification du phénomène et une délimitation plus nette de son aire d'application.

Le second trait constitutif réside dans la restriction du site d'apparition. Le démonstratif dit de notoriété ne figure, comme l'ont relevé la plupart des commentateurs, que dans des passages conventionnels, typés, tels que les descriptions du printemps (*Natureingang*), les scènes de combats, les fêtes, etc. Si cette nature «topologique» a été unanimement reconnue, on n'en a pas tiré toutes les conséquences linguistiques. La question qui doit être posée est celle du pourquoi de cette limitation. Pourquoi le démonstratif dit «épique» ne peut-il apparaître ailleurs que dans une situation qui constitue un topos?

La nature du référent dénoté forme le troisième trait caractéristique. S. Heinz (1982:264) signale que la référence dans de tels cas s'effectue «auf eine situation universale Anzahl von Gegenstanden» et que, de la sorte, le démonstratif équivaut au quantificateur universel *tous les (alle)* avec la valeur d'universalité relative que celui-ci présente, par exemple, dans un énoncé comme *Alle Vögel sind schon da*. L'universalité ainsi postulée, même relativisée, n'est pas de mise, les paraphrases par *tous les* se révélant assurément inadéquates, mais elle conduit à la

bonne réponse. Si le référent des SN démonstratifs épiques a à faire avec l'universalité, c'est en tant que celle-ci est généralement raccrochée à la généricité nominale. Il ne s'agit pas, comme le suggère G.J. Mc Cool (1981) avec sa dénomination de *cil* «générique», nécessairement d'un SN générique, mais uniquement d'un *référent générique*, c'est-à-dire d'un référent exprimé soit par un SN générique, soit par un SN dit de sous-espèce ou de sous-classe (cf. *Ces animaux pour les oiseaux*).²

Dans (1) et (2), il n'est pas question d'occurrences précises ou spatio-temporellement délimitées (temporellement surtout) (voir G. Kleiber et H. Lazzaro, 1986), mais de la classe (ou type) des prés, eaux, oiseaux, etc., auxquelles appartiennent ces occurrences. Dans l'exemple de *Jehan de Saintré* cité ci-dessus, les SN *ces bons vins, ces bonnes viandes, ces fontaines*, etc., peuvent être considérés comme des SN de sous-espèces en ce qu'ils renvoient à la classe générique des bons vins, des bonnes viandes, etc., des *roiaumes de Cecille et d'Aragon*.

Y a-t-il des contre-exemples? Apparemment oui, puisque dans les exemples de démonstratifs absolus on trouve çà et là des SN spécifiques comme *cel ost* (Chanson de Roland, 700), *cel'ewe de Sebre* (Chanson de Roland, 2758), ou encore *celle Mort* de:

... Et quant je vois et considere après
Que *celle* Mort nous poursuit de si pres,
Pensez l'ennuy et le mal ou je suis!

(Lunettes des princes, 7-9)³

Mais on aura remarqué que ce sont précisément les exemples éliminés par la contrainte de la valeur démonstrative.

La discussion n'est pas pour autant close. Le référent de SN tels que celui-ci:

(13) ... e chantent e vielent e rotent *cil* jogler
(Pèlerinage de Charlemagne cité par M. Wilmet, 1979 et 1986)

2. Pour plus de détails sur cette distinction, voir G. Kleiber et H. Lazzaro (1986).

3. Exemple cité par M. Wilmet (1979:5). M. Wilmet signale cependant que «*celle* serait aussi bien anaphorique». Nous soulignerons, pour notre part, la présence des verbes de perception *voir* et *considérer* qui rapproche cet emploi de ces fameux déictiques figurés de M. Wilmet.

ne renvoie, selon M. Wilmet (1986:171), qu'aux occurrences des *joglers* de cette fête, l'énoncé signifiant «les jongleurs assistant à la fête *se mettent* (souligné par M. Wilmet) à chanter et à jouer» et non «la mission sociale d'un jongleur est de chanter et de jouer». L'argumentation n'est toutefois correcte que si la présence d'un SV dénotant un événement spatio-temporel délimité (cf. *se mettent à ...*) entraînait l'impossibilité d'un SN à référent générique comme sujet. Or, tel n'est pas le cas, comme le prouvent des énoncés tels que (14):

- (14) a) Les Américains ont débarqué sur la lune.
 b) Les nuages cachent la lune ce soir

qui comportent à la fois un SN générique (c'est la classe des Américains et des nuages qui sont concernées) et un SV événementiel. Une telle combinaison n'est possible que lorsque la nature de l'action dénotée est telle qu'elle permet de voir dans les occurrences spécifiques effectivement impliquées les représentants pertinents de toute la classe (G. Kleiber, 1985). Or, c'est ce qui se passe avec les exemples des SN démonstratifs épiques combinés à des prédicats événementiels. Les jongleurs de (13) qui se mettent effectivement à jouer sont considérés comme les représentants pertinents de la classe générique des jongleurs, parce que jouer et chanter à ce type de fête sont des activités caractéristiques, «typiques» de l'ensemble. (13) n'est pas pour autant un énoncé générique, – M. Wilmet a raison d'écartier l'interprétation « la mission sociale des jongleurs ...» –, ce n'est qu'un énoncé à SN générique combiné à un SV spatio-temporellement délimité.

Troisième contrainte et troisième question à résoudre: pourquoi le démonstratif épique ne fonctionne-t-il qu'avec des référents génériques?

Le nombre de SN, quatrième contrainte, n'est pas indifférent. L. Foulet, P. Ménard et M. Wilmet ont observé que le pluriel était ordinairement requis dans de tels emplois. L'utilisation du singulier, très rare, correspondrait selon M. Wilmet à des noms collectifs ou à des noms propres. Les cas qu'il cite (cf. *cele ost, cel'ewe de Sebre*, etc.) sont cependant ceux que nous avons déjà écartés à l'aide de la première et de la troisième contrainte. Le pluriel semble donc être une constante assez sûre de ce tour, comme l'atteste l'opposition singulier/pluriel des exemples suivants:

- (15) *Li roussigneul plede et tence*
Par ces boys et sa joie maine
 (Galeran de Bretagne 1986-87, cité par M. Wilmet 1986:166)

- (16) Quels nouvelles de la forest?
Que font *cil* chien et *cil* oisel?

(cité par L. Foulet 1961:246)

Il semble en effet difficile d'avoir le singulier du démonstratif à la place de *li* et de *la* (*cil roussigneul* et *cele forest*) et à la place des *ces boys* et *cil chien/oisel*⁴. Ce phénomène, assez curieux, il faut le reconnaître, demande bien entendu explication.

Le cinquième et dernier trait répond à la forme de démonstratif choisie. C'est le démonstratif *cil* seul qui convient (P. Guiraud, G. Moignet, K. Togeby et M. Wilmet). Ce fait, comme le rappelle M. Wilmet (1986:168), a été longtemps ignoré en raison de la forme *ces* (neutralisation précoce, comme l'a démontré A. Dees, 1971, de *ecce istos cez* et *ecce illos cels*). Il entraîne le débat sur le problème classique de la valeur de l'opposition *cist/cil*: pourquoi *cist* se trouve-t-il exclu de l'emploi démonstratif épique?

Nous voici donc, à l'issue de cet examen, avec cinq traits identificatoires et autant de questions à résoudre:

- a) comment expliquer l'utilisation d'un démonstratif?
- b) comment rendre compte de la restriction du site épique à certaines situations (les *topoi*) ?
- c) Pourquoi le référent des démonstratifs épiques doit-il être générique?
- d) Pourquoi faut-il le pluriel?
- e) Pourquoi *cil* est-il choisi au détriment de *cist*?

2. Solutions antérieures

Elles se laissent partager en deux: celles qui répondent en priorité à e) et celles qui se préoccupent avant tout du point a). Pour les premières, le problème majeur n'est pas tellement la présence d'un démonstratif dans ce tour, mais l'emploi exclusif de la forme *cil*. Ce choix justifié, le tour leur paraît alors expliqué. La

4. Voir toutefois un exemple signalé par M. Wilmet (1986:168) qui fait exception: Et ces oisiaux parmi ce bos voler (Huon de Bordeaux, 3294).

démarche consiste à partir de la valeur accordée à *cil* dans ses autres emplois et d'essayer de la retrouver également dans le site du démonstratif épique.

Il en va ainsi de la thèse «prédicative» de P. Guiraud (1967). On sait que P. Guiraud postule, à la suite de R. Yvon (1951), que l'opposition *cist/cil* est d'ordre rhétorique: *cist* s'emploierait dans le dialogue et *cil* serait une forme de récit. L'emploi «absolu» de *cil* ne pose alors plus de problèmes, car la valeur «prédicative» ou de narration prêtée à *cil* s'accorde sans peine avec l'effet de sens produit par le tour épique. P. Guiraud souligne, dans son argumentation, le caractère prédicatif des paraphrases interprétatives fournies par L. Foulet à propos des vers:

Li roussigneul plede et tence
Par *ces* boys et sa joie maine

(Galeran de Bretagne)

«Ces bois ... dont les poètes ne manquent pas de faire mention en pareille circonstance»

Les choses sont ainsi claires: si dans l'emploi normal, *cil* réfère à «un temps, un lieu, une personne rapportés dans le récit; *ces boys* ... désignent les bois où ont lieu les événements que je vous raconte» (p. 78), dans l'emploi absolu il renvoie à une chose «dont on parle en général dans un récit comme le mien» (p. 79).

Les limites de cette thèse prédicative sont évidentes. Elle n'explique pas comment s'effectue la référence démonstrative ni pourquoi le pluriel est privilégié. Se raccrochant directement à l'effet de notoriété signalé, elle permet tout au plus, mais ce n'est pas négligeable, d'approcher le trait de généralité et celui de la restriction du site d'apparition aux *topoi*. Elle reste, d'autre part, tributaire de l'hypothèse générale formulée sur *cil*. Or, comme l'a montré G. Price (1968), celle-ci ne peut être raisonnablement maintenue, tant les exceptions sont nombreuses.

Une autre solution justificative de l'exclusion de *cist* met en avant le trait non marqué de *cil* par rapport à *cist* (K. Togeby 1974, G.J. McCool 1981). G.J. McCool (1981:59-60) voit ainsi dans le *cil* générique la manifestation de la valeur *O proximité*, mais, outre que sa réponse n'explique presque aucune des caractéristiques du tour, les raisons qu'il avance en faveur d'une telle valeur neutre ne sont absolument pas convaincantes. Elles se ramènent à un constat sur la généralité «topologique» du référent dénoté: «The reference is not to any specific birds that had been previously mentioned in the narration. Rather, the poet refers to the typ of birds that the reader/listener has become accustomed to hearing about in

that typ of story». Ce constat, dans l'hypothèse où la *thèse de la distance* «allégée» (G. Kleiber, 1984) serait correcte, nous conduirait plutôt à voir dans l'emploi démonstratif absolu de *cil* la traduction de la valeur opposée à celle de *cist*, c'est-à-dire celle de *-proximité*.

Beaucoup plus intéressantes se révèlent les explications qui tentent d'apporter une réponse à la question du fonctionnement d'un démonstratif dans un tel site. F. Brunot (1905), G. Guillaume (1919) et d'autres ont, comme le rapporte M. Wilmet (1979 et 1986), suggéré qu'il s'agissait d'un «échange de fonctions» (F. Brunot) ou d'un «flottement» (G. Guillaume) entre un démonstratif affaibli et un article défini encore déictique de par son étymologie. Mais cette hypothèse «infalsifiable» selon M. Wilmet (1986), s'avère peu éclairante: elle ne rend compte d'aucun des quatre autres caractères constitutifs du tour.

C. Marchello-Nizia (1985:28) esquisse une solution plus conséquente: *cil* reste bien un démonstratif dans ces emplois «emphatiques» en ce qu'il y fonctionne à la fois comme un anaphorique et comme un déictique. Un anaphorique, parce qu'il renvoie à de «l'ailleurs énoncé il y a longtemps», et un déictique, parce qu'il fait appel à «la mémoire du public». Mais, il s'agit là plus d'une suggestion que d'une analyse argumentée détaillée.

La seule étude complète est finalement celle de M. Wilmet (1979 et 1986). M. Wilmet part de l'hypothèse selon laquelle *cil* en emploi absolu ne se substituerait pas à l'article défini, mais concurrencerait directement l'article zéro, ainsi qu'on peut l'observer dans des exemples comme (17):

- (17) En la grant presse or i fert cume ber,
 Trenchet *cez* hanstes e *cez* escus bouclers
 E *piez* e *poinz* e *seles* e *costez*
 (Chanson de Roland, 1967-1969, cité par M. Wilmet, 1986)

Il observe ensuite que là où le déterminant zéro subsiste en ancien français apparaît également le démonstratif absolu *cil*: soit devant les substantifs au pluriel, les noms d'êtres uniques, les noms abstraits et les noms propres. À quoi s'ajoutent deux constats supplémentaires (M. Wilmet, 1979). Devant un complément déterminatif, le déterminant zéro devient un partitif: si l'on n'avait pas *cez*, l'interprétation de (18):

- (18) Fruissent ces hanstes de *cez* trenchanz espiez
 (Chanson de Roland, 2539)

serait non «les hampes des épieux», mais «les hampes d'épieux». D'un autre côté, l'article défini «risque de porter l'extensité du nom au-delà de l'ensemble de référence convenant à une situation donnée». L'article défini dans (13), repris ici sous (19):

(19) ...e chantent e vielent e rotent *cil* jogler

entraînerait une interprétation générique, alors que le démonstratif a pour effet selon M. Wilmet, de restreindre, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, l'ensemble de référence aux seuls «jongleurs assistant à la fête». Or, comme le démonstratif, selon l'hypothèse générale sur le démonstratif défendue par M. Wilmet, restreint l'extension du substantif noyau et, concomitamment, celle de son extensité, «il fournit une solution de compromis» en stabilisant «l'extensité nominale là où l'article défini tendrait à l'accroître et l'inverseur *de* à la réduire» (1979:16). Dans son ouvrage de 1986, M. Wilmet renonce à l'argument du partiif pour mettre en avant la redondance de l'article défini devant les substantifs au pluriel (où le nombre grammatical assume à lui tout seul l'extensité). Toujours compromis entre la détermination zéro et l'article défini, le démonstratif serait choisi dans l'emploi de notoriété parce qu'il «resserre l'extension nominale, désambiguïse au besoin l'extensité et comprime l'extensité» (1986:171).

Le «monopole» de *cil* tiendrait à son appartenance à l'univers de la *non-personne* ou de la *personne absente*, par opposition à l'univers du locuteur et de l'auditeur où règne *cist* (thèse étymologique de G. Moignet). C'est donc parce qu'il serait «le moins déictique des démonstratifs» (1986:172) que *cil* se trouve logiquement écarté de «l'emploi démonstratif proprement dit où le substantif est défini par une référence spatiale, un geste du locuteur le soulignant» (G. Moignet, 1973:111) et qu'il est seul habilité par contre à fonctionner dans l'emploi dit de notoriété.

Par rapport aux solutions concurrentes, l'hypothèse de M. Wilmet a l'avantage appréciable d'expliquer le caractère démonstratif du déterminant utilisé, la prédominance du pluriel et l'exclusivité de *cil*. Elle laisse par contre en retrait la limitation du domaine d'apparition et entre en contradiction avec l'exigence d'un référent générique. Comment la juger?

Il nous semble que l'argument essentiel en faveur de son explication fonctionnelle ne soit pas tout à fait valide. Dans la version de 1986, cet argument repose sur la constatation que l'article défini est jugé disconvenant dans ces passages

parce qu'il est susceptible de conduire à une interprétation universelle (ou générique, mais le terme même n'est pas employé par M. Wilmet). On rappellera ici son commentaire sur l'exemple du Pèlerinage de Charlemagne:

- (19) ...e chantent e vielent e rotent *cil* jogler
 = «les jongleurs assistant à la fête se mettent à chanter et à jouer»
 et non «la mission sociale d'un jongleur est de chanter et de jouer»

Laissons de côté à la fois la confusion énoncé générique/SN générique qui ressort de ces paraphrases et notre raisonnement sur le référent générique de tels SN (voir ci-dessus). Testons uniquement l'argumentation de M. Wilmet en essayant de voir quelle interprétation entraînerait l'article défini ici:

- (20) ... e chantent e vielent e rotent *li* jogler

On s'aperçoit que du point de vue de l'ensemble de référence, il n'y a pas l'élargissement référentiel attendu par rapport à l'énoncé (19) avec *cil*: l'énoncé signifie aussi «Les jongleurs se mettent à ...» et non «La mission sociale d'un jongleur est de ...». Un article zéro entraînerait d'ailleurs la même interprétation. Que nous ayons l'article défini ou le démonstratif *cil*, c'est exactement le même ensemble de référence qui est concerné. Que l'article défini se soit installé tardivement devant les substantifs au pluriel à cause du nombre est un fait qui garde toute sa valeur. Ce que nous mettons en doute, c'est uniquement l'argument référentiel qui supporte la thèse du «compromis». Cet argument évacué, la thèse «fonctionnelle» perd l'essentiel de sa force.

Deux remarques supplémentaires compléteront notre critique. La solution de M. Wilmet repose sur une analyse générale de la description démonstrative comme correspondant à *le + N + élément caractérisant (ostensif, anal/cataphorique)*, analyse qui, à notre avis (G. Kleiber, 1983a), n'est pas fondée, une description démonstrative ne se laissant pas réduire à une description définie (G. Kleiber, 1984). Mais du coup, la double restriction d'extension et d'extensité nécessaire à la thèse fonctionnelle de *cil* «stabilisateur d'extensité» n'est plus immédiatement disponible. Second point, la valeur «démonstrative» du *cil* de notoriété ne ressort pas clairement, nous semble-t-il. Si la thèse du compromis est correcte, quelle est encore la différence entre les formes en \emptyset et les formes démonstratives dans ces emplois? Toute ces raisons et interrogations peuvent conduire à chercher une autre explication au *cil* épique.

3. Réinterprétation et réponses aux cinq questions

3.1 *Cist/cil*: appariement référentiel contigu (+ saturé)

Au lieu d'aborder les descriptions démonstratives comme des descriptions définies à élément déictique, il convient plutôt de les considérer comme des symboles indexicaux, c'est-à-dire des expressions qui présentent au moins les deux traits suivants.⁵

- Tout symbole indexical est une expression vouée à la désignation: il y a donc bien un référent à identifier.
- L'identification de ce référent passe nécessairement par la prise en considération de la situation d'énonciation de l'occurrence de ce symbole indexical.

Les démonstratifs se placent du côté des symboles indexicaux *opaques* ou *incomplets*, c'est-à-dire ceux dont l'énonciation de leur occurrence ne fournit pas immédiatement l'identification de leur référent (G. Kleiber, 1983a et 1983b). À la différence du symbole transparent *je*, la seule énonciation de *ce chien/cela est beau* ne permet pas, sans autre indication, de trouver le référent visé, ni ne nous renseigne sur l'endroit précis où il se trouve, les démonstratifs *ce chien* et *cela étant* susceptibles d'un emploi gestuel, d'emplois symboliques et anaphoriques. En tant que symboles indexicaux opaques, les démonstratifs ne sont ainsi plus les montreurs, qui, comme le doigt tendu, indiquent où se trouve le référent (G. Kleiber, 1983a): ils attirent simplement l'attention de l'interlocuteur sur l'existence d'un référent à identifier à partir de la situation de l'expression démonstrative employée.

Dans le cas de *cil*, tout comme dans le cas de *cist*, il convient donc d'apparier (cf. la «*matching constraint*» de J.A. Hawkins, 1978) l'expression démonstrative avec un référent et d'effectuer cette recherche identificatoire à partir de l'occurrence réalisée. La différence, comme nous l'avons démontré dans G. Kleiber (à paraître) est qu'avec *cist* l'appariement référentiel indispensable est toujours assuré ou saturé par les indications que livre le contexte d'énonciation de l'occurrence, soit l'environnement spatio-temporel extra-linguistique, soit l'environnement discursif. *Cist* indique alors que le référent à apparier est entièrement identifié par les informations qui se trouvent dans ce double environnement. Il se présente donc

5. Voir G. Kleiber (1986) pour les problèmes de définition qu'ils posent.

comme un démonstratif à appariement référentiel contigu saturé: la seule prise en compte de la double contiguïté de l'occurrence sature, en quelque sorte, la fonction d'appariement et permet ainsi l'identification du référent visé. *Cil*, quant à lui, est non marqué par rapport à l'obligation de saturation contiguë et peut donc s'opposer à *cist* avec la valeur *-saturé*, présenter une interprétation générale non spécifiée (\emptyset saturation contiguë), ou encore, cas très rare, fonctionner avec la valeur du terme marqué.

Dans l'emploi de notoriété, c'est la valeur *-saturation contiguë* qui s'avère pertinente. Le lecteur est invité à apparier l'expression démonstrative épique avec un référent qui n'est pas entièrement identifié par le contexte d'énonciation de son occurrence: c'est cette valeur de base qui est à l'origine du fameux effet de notoriété. Comment cela? Nous allons le voir en détails en répondant aux cinq questions posées à la fin de notre première partie.

3.2 La valeur «démonstrative»

Si le démonstratif paraît étrange ou curieux dans (1)

- (1) Ce fu en mai el novel tens d'esté;
 florissent bois e verdissent *cil* pré,
Ces douces eves retraient en canel,
Cil oisel chantent doucement et soëf

c'est bien parce qu'il s'agit d'un démonstratif authentique, qui oblige l'interlocuteur à trouver un référent qui n'est pas donné directement, n'est pas transparent. C'est là la différence principale avec, dans la même situation, l'emploi d'un SN sans article ou avec article défini. L'utilisation de \emptyset *oisel* ou de *li oisel* ne conduit pas comme celle de *cil oisel* à une interrogation sur l'identité des oiseaux concernés (cf. Quels oiseaux?), parce qu'il n'y a pas, comme avec le démonstratif, d'appariement référentiel exigé.

Cet appariement référentiel passe par la prise en considération du double environnement de l'occurrence de l'expression démonstrative. Autrement dit, c'est en partant de l'événement unique, spatio-temporellement délimité, qu'est l'énonciation de *cil oisel* et en considérant ou le contexte linguistique ou le contexte spatio-temporel extra-linguistique que l'on doit découvrir de quels oiseaux il s'agit. Apparemment, comme l'ont souligné la plupart des commentateurs, cette exigence

n'est pas satisfaite: *cil oisel* n'est ni anaphorique ni déictique. Personne ne se trompe cependant sur le référent visé: il s'agit des oiseaux dans la situation évoquée du printemps. La jonction entre l'occurrence du démonstratif absolu et la classe référentielle visée est opérée, ce sera notre hypothèse, par la situation «linguistique» dans laquelle occure l'expression démonstrative. De même que l'ostension concomitante à l'expression de *cil oisel* permet de mener à un référent spécifique de la situation extra-linguistique, de même le cadre linguistique dans le cas du démonstratif absolu sert de vecteur à l'appariement référentiel. Il ne s'agit ni d'anaphore ni de deixis: le contexte linguistique renvoie à une situation extra-linguistique dans laquelle est impliqué le référent. Pour aboutir au référent de *cil oisel*, l'interlocuteur passe par le cadre linguistique dans lequel occure *cil oisel*. Ce cadre, par l'état de choses qu'il dénote, lui fournit la situation extra-linguistique permettant l'appariement référentiel exigé. C'est là véritablement le côté original de ce tour démonstratif, puisqu'on ne retrouve plus aujourd'hui une semblable utilisation des coordonnées spatio-temporelles, linguistiques et extra-linguistiques, de l'occurrence d'un démonstratif.

Les deux aspects inhérents à toute saisie démonstrative, à savoir appariement référentiel et passage obligé par le contexte d'énonciation de l'occurrence démonstrative, se trouvent donc bien présents dans le démonstratif dit de notoriété. Notre explication permet le raccrochage aux autres emplois démonstratifs et souligne en même temps, par la mise en relief de l'utilisation inhabituelle de la situation linguistique comme vecteur d'identification référentielle indirecte, le caractère exceptionnel du tour.

3.3 La contrainte du topos

Si notre hypothèse est correcte, tout contexte linguistique ne peut fournir une situation susceptible de mener à un tel appariement. Pour que le référent puisse être trouvé par un tel canal, il faut évidemment que la situation dénotée par le cadre linguistique soit déjà connue de l'interlocuteur (ou, du moins, que le locuteur fasse comme si l'interlocuteur la connaissait). Reprenons en (21) l'exemple cataphorique du *Charroi de Nîmes*:

(21) Por *cel* apostre *qu'en quiert en Noiron pré...*

L'appariement référentiel se fait ici par le truchement de la relative, mais si l'état de choses que celle-ci dénote n'est pas connu de l'interlocuteur, celui-ci ne peut

opérer l'appariement référentiel terminal. Il en va de même avec le démonstratif épique: si la situation dénotée par le cadre linguistique (qui est l'équivalent de la relative) n'est pas familière à l'interlocuteur, il est clair qu'elle ne peut servir de moyen d'identification référentiel. De même que pour les emplois cataphoriques comme ceux de (21) seuls les états de choses connus, ou donnés comme connus, sont efficaces, de même, dans le cas des démonstratifs absolus, seules les situations connues ou présupposées connues de l'interlocuteur sont à même d'assurer la réussite de l'acte référentiel.

Or, quelles sont ces situations, ces contextes donnés d'avance comme connus, familiers aux lecteurs? Les situations particulières sont évidemment exclues. Seules conviennent à ce fonctionnement référentiel les types de situation. Ainsi, même si une situation spécifique est engagée, comme c'est la plupart du temps le cas dans l'emploi absolu, le canal identificatoire emprunté est celui du genre auquel appartient la situation précise décrite. Cette dernière ne peut, à l'évidence, être présentée comme déjà connue de l'interlocuteur.

Ainsi se trouve exliqué le second trait constitutif de ce tour: la limitation à certains sites caractérisés comme *topos*, comme des «descriptions conventionnelles... dont les éléments sont traditionnellement les mêmes et que la vie réelle ou les récits qu'en font les livres ont rendu familier» (L. Foulet 1961:246), ou encore comme «de l'ailleurs énoncé il y a longtemps» (C. Marchello-Nizia, 1985).

3.4. Un référent générique

La typicité des situations impliquées entraîne aussi celle des référents impliqués. Le référent d'un SN démonstratif épique ne peut donc être qu'un référent générique. Nous avons résolu ci-dessus le problème de la compatibilité d'un SN générique avec un prédicat spatio-temporel. Il reste à résoudre celui de l'utilisation d'un démonstratif pour un référent d'une telle nature. Il n'y a que deux exigences qui doivent être remplies pour qu'un démonstratif puisse référer à une ou des entités génériques. Il faut que l'appariement référentiel se fasse obligatoirement par le contexte spatio-temporel de l'occurrence du démonstratif et, deuxièmement, l'interlocuteur doit pouvoir comprendre qu'il s'agit d'un référent générique et non d'un référent spécifique. Autrement dit, il ne faut pas qu'il y ait d'équivoque. Il est

ainsi possible de référer anaphoriquement à une classe générique comme dans cet exemple cité par M. Wilmet (1979:9):

- (22) L'homme est un être sans cesse inquiet de son avenir et préoccupé de se survivre. *Cet* homme est pourtant mortel.

On peut aussi utiliser le support spatio-temporel contigu d'une occurrence de la classe générique visée pour atteindre la classe tout entière, comme dans les emplois du type de (23):

- (23) Ils sont fous, *ces* romains!

De tels emplois génériques, qui ne sont nullement des emplois rhétoriques de démonstration simulée (O. Ducrot, 1972), ne sont possibles qu'en la présence effective d'occurrences de la classe visée. L'énoncé (23) ne se conçoit que dans une situation où il y a réellement un ou des romains présents. Dans le cas contraire, l'interlocuteur est en droit de trouver l'emploi du démonstratif inapproprié. Les habitués d'Astérix savent que le jugement générique (23) ne survient qu'après une action (jugée folle) de romains bien spécifiques.⁶

Dans le cas qui nous occupe, la référence à la classe générique visée obéit aux deux exigences d'une référence générique démonstrative: il y a bien passage par le contexte d'énonciation de l'occurrence (le cadre linguistique dans lequel apparaît l'expression démonstrative) et l'équivoque est évitée par l'absence de SN spécifiques potentiels (il n'y a pas de référents spécifiques introduits dans le contexte antérieur susceptibles d'être anaphorisés par un démonstratif).

3.5. *Le pluriel*

La justification de la généricité n'explique pas directement la contrainte du pluriel, puisque, comme nous l'avons vu avec (22), des renvois démonstratifs singuliers «génériques» sont possibles. On notera cependant que dans le cas des exemplifications génériques comme (23) le singulier n'est absolument pas utilisable:

- (24) Il est fou, *ce* romain!

6. Pour plus de détails, voir G. Kleiber (*Sur l'anaphore associative... à paraître*).

Dans des conditions d'énonciation identiques à celles de (23), l'énoncé (24) n'arrive pas à porter sur la classe des romains. Les raisons qui sont à l'origine de ce blocage sont les mêmes que celles qui sont à l'oeuvre dans la situation du démonstratif épique. Dans les deux cas, comme le passage à la généricité se fait par des occurrences spécifiques, directement dans (23), indirectement, par l'intermédiaire des situations, dans l'emploi épique, le résultat ne peut être que la classe générique à laquelle appartiennent ces occurrences et non une entité singulière comme celle dénotée par un singulier générique. Le pluriel est exigé par le mécanisme même de la référence générique mise en jeu.

3.6. *L'exclusivité de cil*

Cist, avons-nous dit, marque une saturation référentielle contiguë complète. Dans le site du démonstratif épique, l'appariement référentiel exigé ne peut être entièrement réalisé, puisque, comme nous l'avons vu ci-dessus, la connaissance préalable du type de situation dénotée est requise de la part de l'interlocuteur. *Cist* se trouve par là-même d'avance exclu, puisqu'il conduirait à la recherche d'un référent uniquement identifié par le contexte d'énonciation de son occurrence.

En tant que terme non marqué de l'opposition: appariement référentiel contigu saturé / appariement référentiel contigu non saturé, *cil* convient par contre parfaitement. La valeur d'appariement contigu non saturé qu'il présente dans cet emploi conduit le lecteur à compléter l'identification référentielle avec ses propres connaissances (ou représentations mentales) du type de référent dénoté dans le type de situation dénotée. On appellera une dernière fois à la rescousse l'exemple (21):

(21) Por *cel* apostre qu'en quiert en Noiron pré ⁷

La relative est l'élément du contexte d'énonciation qui conduit vers le référent, mais *cil* indique que cet élément n'est pas suffisant et invite par là-même à appairer le SN avec des connaissances qui ne sont pas données par la situation immédiate d'énonciation. Il nous incite à identifier le référent avec une représentation présupposée acquise antérieurement. La différence entre *L'apostre qu'en quiert en Noiron pré* et *cel apostre qu'en quiert en Noiron pré* est que, même si toutes les deux descriptions renvoient au même référent, seule la description démonstrative

7. Mais on aurait aussi pu utiliser des exemples comme *Nymes, cele bone cité; cel'ewe de Sebre*, etc.

oblige l'interlocuteur à connecter le SN à une connaissance préalable du référent et de l'assertion exprimée par la relative. Que l'interlocuteur possède ou non cette connaissance importe peu: il y a présomption de connaissance (G. Kleiber, à paraître). *Cil*, analogue en cela au *jen*-allemand (voir l'analyse éclairante de M. Vuillaume, 1980), indique que l'appariement référentiel n'est pas totalement saturé par l'entourage immédiat de son occurrence, qu'il y a donc d'autres informations identificatoires disponibles en dehors de cet environnement. Il est donc tout particulièrement indiqué pour déclencher, dans les expressions de ce type, un clin d'oeil «référentiel» à l'interlocuteur, si l'on veut, qui conduit l'interlocuteur à rechercher dans sa mémoire ou, plus précisément, dans son univers de croyance (R. Martin, 1983), une représentation du référent qu'il puisse connecter à l'état de choses décrit par le SN *Dém+N+Relative*.

Le processus d'appariement référentiel contigu non saturé est le même dans le cas du démonstratif épique: *cil* invite à une connexion mémorielle similaire. La différence entre les exemples du type de (21) et le tour épique réside, on le rappellera, dans la nature de l'élément identificatoire du contexte d'énonciation. Dans le cas du démonstratif absolu, il n'y a pas un segment identificateur comparable à la relative de (21) ou au complément du nom de *Cel'ewe de Sebre*, etc. C'est la situation entière dénotée par le contexte linguistique qui joue ce rôle. On comprend cependant mieux à présent pourquoi ces deux types d'emplois sont souvent confondus: les deux, par l'intermédiaire de *cil*, font appel à une connaissance antérieure, à un appariement référentiel mémoriel, bref, à la *notoriété*. L'assimilation totale n'est cependant pas souhaitée, comme nous espérons l'avoir montré. Les démonstratifs «notoires» comme ceux de (21) continuent d'être utilisés aujourd'hui (cf. *Ces malades qui nous gouvernent, ces démonstratifs qui n'en sont pas*, etc.), alors que ce n'est pas le cas du tour démonstratif épique.

Conclusion

Nous avons posé cinq questions. Nous avons apporté cinq réponses. Le débat n'est sans doute pas clos. Il nous semble toutefois que notre analyse en termes d'appariement référentiel contigu non saturé a permis de rendre un peu moins énigmatique ce tour démonstratif réputé «curieux».

Georges Kleiber
Université de Strasbourg

Références

- BRUNOT, F. (1905) *Histoire de la langue française des origines à 1900*, Vol. I, Paris.
- DEES, A. 1971, *Étude sur l'évolution des démonstratifs en ancien et en moyen français*, Groningen, Wolters-Nordhoff Publishing.
- DUCROT, O. (1972) *Dire et ne pas dire*, Herrmann, Paris.
- FOULET, L. (1961) *Petite syntaxe de l'ancien français*, Champion (3e édition) Paris.
- GUILLAUME, G. (1919) *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris.
- GUIRAUD, P. (1967) «L'assiette du nom dans LA CHANSON DE ROLAND», dans *Romania*, 88, pp.59-83.
- HAWKINS, J. A. (1978) *Definiteness and Indefiniteness in Reference and Grammaticality Prediction*, London, Croom Helm.
- HEINZ, S. (1982) *Re-Präsentation im Altfranzösischen*, Munchen, Fink Verlag.
- KLEIBER, G. (1983a) «Les démonstratifs (dé)montrent-ils? Sur le sens référentiel des adjectifs et pronoms démonstratifs» dans *Le français moderne*, 51, n° 2, pp.99-117.
- KLEIBER, G. (1983b) «À propos de l'analyse ADJECTIF DÉMONSTRATIF=ARTICLE DÉFINI+ ÉLÉMENT DEICTIQUE ou Sur l'irréductibilité des symboles indexicaux», dans *Actes du XVIIe Congrès International de linguistique et philologie romanes* vol. 4: Morphosyntaxe des langues romanes, Marseille, Université de Provence, Publications Jeanne Laffitte, pp.195-212.
- KLEIBER, G. (1984) «Sur la sémantique des descriptions démonstratives», dans *Linguisticae Investigationes*, VIII:1, pp. 63-85.
- KLEIBER, G. (1985) «Du côté de la généricité verbale: les approches quantificationnelles», dans *Langages*, 79, pp.61-88.
- KLEIBER, G. (1986) «Déictiques, embrayeurs, «token-reflexives», symboles indexicaux etc.: comment les définir?», dans *L'information grammaticale*, n° 30, pp.3-22.
- KLEIBER, G. (1987) «L'opposition CIST/CIL en ancien français ou Comment analyser les démonstratifs?», dans *Revue de linguistique romane*, tome 51, nos 201-202, pp.5-35.
- KLEIBER, G. «Sur l'anaphore associative: article défini et adjectif démonstratif», à paraître dans les *Actes de la Table ronde: les agencements discursifs et leurs systèmes de représentation* (Maison des Sciences de l'Homme, 5-7 juin 1986).
- KLEIBER, G. et H. Lazzaro (1986) «Qu'est-ce qu'un SN générique? ou *Les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres*», dans *Rencontre(s) avec la généricité*, G. Kleiber (éd.), Paris, Klincksieck, pp.73-111.
- MARCELLO-NIZIA, C. (1979) *Histoire de la langue française aux 14e et 15e siècles*, Paris, Bordas.
- MARCELLO-NIZIA, C. (1985) *Dire le vrai: l'adverbe SI en français médiéval*, Genève, Droz.

- MARTIN, R. (1983) *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- MC COOL, G.J. (1981) *A Semantic Analysis of the Old French Demonstrative System*, Cornell University, Ph. D.
- MÉNARD, P. (1973) *Manuel de français du moyen-âge. I. Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Sobodi.
- MOIGNET, G. (1973) *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck.
- PRICE, G. (1968) «Quel est le rôle de l'opposition CIST/CIL en ancien français?» dans *Romania*, 89, pp.240-253.
- TOGEBY, K. (1974) *Précis historique de grammaire française*, Copenhague.
- VUILLAUME, M. (1980) *La deixis en allemand*, thèse d'État, Paris-Sorbonne.
- WILMET, M. (1979) «Le démonstratif dit «absolu» ou de «notoriété», en ancien français», dans *Romania*, 100, pp.1-20.
- WILMET, M. (1986) *La détermination nominale*, Paris, PUF.
- YVON, R. (1951) «CIL et CIST, articles démonstratifs», dans *Romania*, 72, pp.145-181.